

Emploi et Développement Social Canada

État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

par Emploi et Développement Social Canada pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada par Emploi et Développement social Canada

pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécopieur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

N° de cat. Em9-2F-PDF

ISSN 2368-7592

État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC au 31 mars 2025

De : Emploi et Développement social Canada

Titre officiel : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada par Emploi et Développement social Canada pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Sur cette page

- [Liste des abréviations](#)
- [Liste des tableaux](#)
- [Rapport de l'auditeur indépendant](#)
- [Notes afférentes à l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada](#)
- [Annexes de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada](#)

Liste des abréviations

AC

Administration centrale

DGSRDS

Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social

EDSC

Emploi et Développement social Canada

PE

Protocole d'entente

RPC

Régime de pensions du Canada

Liste des tableaux

- Tableau 1 : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC
- Annexe 1 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Cabinet du sous-ministre
- Annexe 2 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le chef de l'exploitation
- Annexe 3 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social
- Annexe 4 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Secrétariat ministériel
- Annexe 5 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants
- Annexe 6 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services de ressources humaines
- Annexe 7 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services juridiques
- Annexe 8 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise
- Annexe 9 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des politiques stratégiques et de service
- Annexe 10 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations
- Annexe 11 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Dirigeant principal des activités du programme pour la modernisation du versement des prestations
- Annexe 12 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par l'autorité pour la mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations
- Annexe 13 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le responsable des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information
- Annexe 14 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Stratégie des services intégrés et opérations
- Annexe 15 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de l'expérience client
- Annexe 16 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services d'intégrité
- Annexe 17 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Registre d'assurance sociale

- Annexe 18 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie
- Annexe 19 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la dirigeante principale des finances
- Annexe 20 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux
- Annexe 21 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Réserve centrale
- Annexe 22 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de l'Ombuds à EDSC
- Annexe 23 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la dirigeante principale des données
- Annexe 24 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de transition de Service Canada



Rapport de l'auditeur indépendant

À la dirigeante principale de la vérification de la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise d'Emploi et Développement social Canada

Notre opinion

À notre avis, l'information financière ci-jointe relative aux frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada (le RPC) par Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour l'exercice clos le 31 mars 2025 a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière énoncées dans la partie A (section 6.0) et la partie B du protocole d'entente, daté du 31 mars 2025, conclu entre EDSC et le RPC (le PE).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit de l'information financière d'EDSC qui comprend l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 et les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants d'EDSC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'information financière au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Observations – référentiel comptable et restriction à la diffusion et à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur la note 1 de l'information financière, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'information financière a été préparée pour permettre à EDSC de se conformer aux dispositions en matière d'information financière de la section 8.2 du PE. En conséquence, il est possible que l'information financière ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à EDSC et au Bureau du vérificateur général du Canada. Nous comprenons que notre rapport sera présenté, en totalité uniquement, par EDSC et à sa discrétion, au Bureau du vérificateur général du Canada et nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers un autre tiers à l'égard de ce rapport.

Notre rapport ne doit pas être diffusé à des parties autres qu'EDSC ou le Bureau du vérificateur général du Canada. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de la préparation de l'information financière conformément aux dispositions d'information financière énoncées dans la partie A (section 6.0) et la partie B du PE, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'une information financière exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'EDSC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'information financière

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière, prise dans son ensemble, est exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'information financière prennent en se fondant sur celle-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'information financière comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'EDSC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 8 août 2025

Tableau 1 : État consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC par EDSC

Secteur de service selon le protocole d'entente	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Cabinet du sous-ministre (<u>Annexe 1</u>)	1 079	914
Chef de l'exploitation (<u>Annexe 2</u>)	629	557
Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (<u>Annexe 3</u>)	19 129	19 873
Secrétariat ministériel (<u>Annexe 4</u>)	2 414	2 609
Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants (<u>Annexe 5</u>)	4 931	4 621
Direction générale des services de ressources humaines (<u>Annexe 6</u>)	24 602	22 074
Direction générale des services juridiques (<u>Annexe 7</u>)	3 453	3 275
Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise (<u>Annexe 8</u>)	1 305	1 366
Direction générale des politiques stratégiques et de service (<u>Annexe 9</u>)	3 866	3 954
Stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations (<u>Annexe 10</u>)	5 242	7 856

Dirigeant principal des activités, modernisation du versement des prestations <u>(Annexe 11)</u>	621	498
L'autorité pour la mise en œuvre de la modernisation du versement des prestations <u>(Annexe 12)</u>	97	29
Responsable des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information <u>(Annexe 13)</u>	577	1 080
Stratégie des services intégrés et opérations (SSIO) <u>(Annexe 14)</u>	377 657	373 362
Bureau de l'expérience client <u>(Annexe 15)</u>	941	-
Direction générale des services d'intégrité <u>(Annexe 16)</u>	14 540	15 667
Registre d'assurance sociale <u>(Annexe 17)</u>	8 068	7 860
Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie <u>(Annexe 18)</u>	116 537	119 807
Direction générale de la Dirigeante principale des finances <u>(Annexe 19)</u>	56 354	57 804
Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux <u>(Annexe 20)</u>	6 412	7 366
Réserve centrale <u>(Annexe 21)</u>	14 446	2 389
Bureau de l'Ombud à EDSC <u>(Annexe 22)</u>	215	174

Direction générale de la dirigeante principale des données <u>(Annexe 23)</u> - CDOB	767	681
Bureau de transition de Service Canada <u>(Annexe 24)</u>	452	-
Prestation des services d'administration de la paye	350	350
École de la fonction publique du Canada	515	515
Transformation de la gestion financière	125	125
Total des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada	665 324	654 806

Les notes afférentes font partie intégrante de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada.

Notes afférentes à l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

Note 1 : Introduction et méthode de comptabilité

Introduction

En vertu du *Régime de pensions du Canada* (RPC), le ministre de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) est responsable de l'application des parties II et III (à l'exception de certains articles de la partie III) qui se rapportent à l'administration générale du RPC. Le RPC est administré par EDSC, avec l'appui de la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social (DGSRDS), du ministère des Finances, de l'Agence du revenu du Canada, de Services publics et Approvisionnement Canada, du Bureau du surintendant des institutions financières, de la Gendarmerie royale du Canada, Investissements RPC, et du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs.

Méthode de comptabilité

Le protocole d'entente (PE) pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 entre le RPC et EDSC a été signé le 28 mars 2025. Le protocole d'entente comprend 2 parties (y compris toutes les annexes) : la première (partie A) établit le cadre et les principes de base concernant les services à fournir au RPC par EDSC, en particulier la section 6.0 (Dispositions financières). La deuxième (partie B) précise les méthodes de répartition des coûts utilisées par EDSC pour calculer les frais pour ses services imputés aux comptes du RPC, conformément aux principes d'établissement des coûts approuvés par le Conseil du Trésor en janvier 1988 (décision du CT 807225).

Le cadre et les principes de base pour les montants comparatifs figurant dans l'état consolidé des frais administratifs sous l'entête 2024 sont énoncés dans le PE pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 qui a été signé le 22 mars 2024.

L'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC est axé sur le pouvoir de payer au cours d'un exercice et est préparé selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée.

Note 2 : Bonification du Régime de pensions du Canada

Le 15 décembre 2016, la loi promulguant la bonification du RPC a reçu la sanction royale. Le RPC représente 2 comptes distincts, le compte du RPC (RPC de base ou existant), et le compte du RPC supplémentaire (RPC bonifié), dans lequel les activités financières de chaque compte sont comptabilisées séparément. Aux fins du PE et de l'état consolidé des frais administratifs, le RPC signifie l'ensemble du Régime de pensions du Canada, qui comprend les composantes de base et supplémentaire du RPC.

D'après les projections de prestations à l'échéance, un ratio de répartition des coûts à pourcentage fixe (intitulé « juste part » en vertu de la section 3.0, partie B du PE) a été établi, selon lequel 27% des frais indirects seraient versés par le compte du RPC supplémentaire, et les 73% restants par le compte du RPC. Ce ratio a été établi pour refléter avec exactitude la portée de la bonification par rapport au RPC de base, tout en tenant compte du volume et de la complexité du travail effectué par EDSC. De plus, les coûts directement attribuables au Compte du RPC ou au Compte du RPC supplémentaire sont imputés au compte approprié.

L'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 de 665 324 135 \$ (654 806 388 \$ pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024), comprend les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés et l'assurance de la fonction publique. Ces sommes incluent les frais de 476 809 497 \$ (468 360 950 \$ pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024) associés au compte du RPC et de 188 514 638 \$ (186 445 438 \$ pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024) associés au compte RPC supplémentaire (RPC bonifié).

Note 3 : Renseignements comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

L'ancienne Direction générale des prestations et des services intégrés et la Direction générale des services aux citoyens ont été regroupées en une seule direction générale : Opérations de la Stratégie des services intégrés (voir [l'annexe14](#)) ;

Une nouvelle direction générale du Bureau de l'expérience client (voir [l'annexe 15](#)) a été mise en place en 2024-25 pour superviser l'expérience client dans l'ensemble d'EDSC. La Direction générale s'est engagée à améliorer l'uniformité et l'excellence du service et à assurer une transition harmonieuse, tant pour les employés que pour les clients.

Un nouveau bureau de transition de Service Canada (voir [l'annexe 24](#)) a été créé pour appuyer le Chef de l'exploitation et l'équipe de la haute direction d'EDSC en fournissant une vue d'ensemble du portefeuille et des signaux d'alerte précoce sur les risques et les occasions qui pourraient entraver la réalisation des ambitions de service liées au réseau de prestation de services.

Note 4 : Éventualités

En raison de la nature de ses activités, EDSC, en tant que ministère du gouvernement du Canada, est parfois visé par des griefs déposés par ses employés. L'un des griefs déposés entraînera un changement de classification, ce qui pourrait entraîner une répercussion sur les frais liés aux comptes du RPC pour les périodes postérieures à celle qui s'achevait le 31 mars 2025. Le règlement de ce grief pourrait avoir une incidence importante sur les dépenses comprises dans l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du RPC; cependant l'incidence financière ne peut être déterminée pour le moment.

Annexes de l'état consolidé des frais administratifs imputés aux comptes du Régime de pensions du Canada

Annexe 1: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Cabinet du sous-ministre

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Cabinet du sous-ministre	879	741
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	126	107
Assurance de la fonction publique	74	66
Total	1 079	914

Annexe 2 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le chef de l'exploitation

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Chef de l'exploitation	514	452
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	72	65
Assurance de la fonction publique	43	40
Total	629	557

Annexe 3 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social	15 584	16 114
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 231	2 332
Assurance de la fonction publique	1 314	1 427
Total	19 129	19 873

Annexe 4 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Secrétariat ministériel

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Secrétariat ministériel	1 977	2 147
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	275	287
Assurance de la fonction publique	162	175
Total	2 414	2 609

Annexe 5 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars

Direction générale des affaires publiques et des relations avec les intervenants	4 018	3 754
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	575	538
Assurance de la fonction publique	338	329
Total	4 931	4 621

Annexe 6 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services de ressources humaines

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale des services de ressources humaines	20 342	18 078
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 681	2 479
Assurance de la fonction publique	1 579	1 517
Total	24 602	22 074

Annexe 7 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services juridiques

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale des services juridiques	3 281	3 088

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	108	116
Assurance de la fonction publique	64	71
Total	3 453	3 275

Annexe 8 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale d'audit interne et gestion des risques d'entreprise	1 092	1 131
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	134	146
Assurance de la fonction publique	79	89
Total	1 305	1 366

Annexe 9 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des politiques stratégiques et de service

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale des politiques stratégiques et de service	3 389	3 445
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	300	316
Assurance de la fonction publique	177	193

Total	3 866	3 954
--------------	--------------	--------------

Annexe 10: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Stratégie et conception du programme pour la modernisation du versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Stratégie et conception du programme de modernisation de la prestation opérationnelle	4 665	7 018
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	363	520
Assurance de la fonction publique	214	318
Total	5 242	7 856

Annexe 11 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Dirigeant principal des activités du programme pour la modernisation du versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Responsable opérationnel, modernisation du versement des prestations	504	403
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	74	59
Assurance de la fonction publique	43	36
Total	621	498

Annexe 12 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par l'autorité pour la mise en œuvre de la Modernisation du versement des prestations

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Mise en œuvre de la Modernisation du versement des prestations	79	29
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	11	-
Assurance de la fonction publique	7	-
Total	97	29

Annexe 13 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le responsable des Changements techniques de la modernisation du versement des prestations et Dirigeant principal adjoint de l'information

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Autorité des changements techniques et dirigeant principal adjoint de l'information	506	979
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	45	63
Assurance de la fonction publique	26	38
Total	577	1 080

Annexe 14: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Stratégie des services intégrés et opérations

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Traitement et paiements - AC	61 355	49 577
Traitement et paiements - Régions	197 275	202 218
Centres d'appels - AC	2 913	2 052
Centres d'appels - Régions	27 467	28 799
Direction générale de service aux citoyens — AC	1 367	2 506
Direction générale de service aux citoyens — Régions	19 532	19 779
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 635	42 451
Assurance de la fonction publique	25 113	25 980
Total	377 657	373 362

Annexe 15 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de l'expérience client

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Bureau de l'expérience client	766	-

Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	110	-
Assurance de la fonction publique	65	-
Total	941	-

Annexe 16 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale des services d'intégrité

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale des services d'intégrité — AC	3 656	4 124
Direction générale des services d'intégrité — Régions	8 376	8 901
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 578	1 639
Assurance de la fonction publique	930	1 003
Total	14 540	15 667

Annexe 17 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Registre d'assurance sociale

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Registre d'assurance sociale	8 254	8 028
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	920	912

Assurance de la fonction publique	542	558
Frais administratifs totaux	9 716	9 498
Moins : Financement du Conseil du Trésor	(1 648)	(1 638)
Total	8 068	7 860

Annexe 18 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale de l'innovation, de l'information et de la technologie – Opérationnel courant	76 933	80 341
Services partagés Canada	29 077	29 411
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 625	6 238
Assurance de la fonction publique	3 902	3 817
Total	116 537	119 807

Annexe 19 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la dirigeante principale des finances

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars

Direction générale du Dirigeant principal des finances - Opérationnel courant	15 546	16 387
Plan national d'aménagement des locaux	37 525	37 954
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 066	2 148
Assurance de la fonction publique	1 217	1 315
Total	56 354	57 804

Annexe 20 : Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau des services stratégiques et les sous-ministres adjoints régionaux

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Bureau des services stratégiques et sous-ministres adjoints régionaux	5 254	6 002
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	729	846
Assurance de la fonction publique	429	518
Total	6 412	7 366

Annexe 21: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Réserve centrale

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Réserve centrale	11 700	1 928
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 728	286
Assurance de la fonction publique	1 018	175
Total	14 446	2 389

Annexe 22: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de l'Ombuds à EDSC

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Bureau de l'Ombuds à EDSC	176	143
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	25	19
Assurance de la fonction publique	14	12
Total	215	174

Annexe 23: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par la Direction générale de la dirigeante principale des données

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale de la dirigeante principale des données	760	672
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	4	6
Assurance de la fonction publique	3	3
Total	767	681

Annexe 24: Frais administratifs imputés aux comptes du RPC par le Bureau de transition de Service Canada

Description des coûts	Coût pour 2025 en milliers de dollars	Coût pour 2024 en milliers de dollars
Direction générale de la dirigeante principale des données	370	-
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés	52	-
Assurance de la fonction publique	30	-
Total	452	-